

Affiché en mairie le 21 novembre 2006

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2006

L'AN DEUX MILLE SIX, LE 16 NOVEMBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 9 novembre 2006, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire (sauf délibération n°5); M^{me} RUEL, M. DELIN, adjoints ; M^{me} GERARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} DUCRET, RANC, ROBIN, M^{lles} DIOT, BROCHOT, MM. PELLETIER, RACLOT, VOILLEQUIN, THOMASSIN, DEHAN, HERBERT, Patrick GALLISSOT, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 05. Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. DELIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 8 août 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Vacance d'un siège d'adjoint.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Approbation de l'adhésion de la communauté de communes de Bourbonne-les-Bains au Smictom.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Approbation de l'adhésion de la commune de Lecey à la Ccel.

Adopté à l'UNANIMITE.

N° 4 Motion sur le plateau technique hospitalier commun.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N° 5 Renouvellement des membres des bureaux des associations foncières de Rolampont et Tronchoy.

Adopté comme suit : AF de Tronchoy : M^{me} Marguerite Cézard : 17 voix POUR ; M. Pierre Douche : 17 voix POUR ; M. Bernard Cousin : 15 voix POUR & 2 CONTRE. AF de Rolampont : M. Jean-Claude Logerot : 9 voix POUR, 4 voix CONTRE & 4 ABSTENTIONS ; M. Michel Gallissot : 15 voix POUR & 2 ABSTENTIONS ; M^{me} Claudette Teinturier : à l'UNANIMITE.

N°6 Approbation de l'offre & engagement d'un cabinet d'étude pour l'établissement de l'étude préliminaire à l'intervention de l'hydrogéologue agréé pour la mise en place des périmètres de protection des captages de Charmoilles & Tronchoy. Sciences & environnement.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Dénomination des rues du lotissement communal.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Création d'un emploi d'agent des services techniques territorial à temps non complet (28h50/35).

Adopté à l'UNANIMITE.

N°9 Admissions en non-valeur. Exercice 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°10 Fixation de la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°11 Abandon du droit de chasse et du droit de destruction des animaux nuisibles sur des terrains appartenant à la commune.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 16 NOVEMBRE 2006 A VINGT-DEUX HEURES VINGT-CINQ MINUTES.

Le maire,